


Dossier N°		Aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles Formulaire 1
Année : Numéro : Agent traitant : Mlle V. Bolland		DEMANDE DE PRIME

Ne pas remplir les cases grisées

Je (Nous) soussigné(s)
 (Nom/Prénoms)
 (Adresse : N°/Rue/Code Postal/Localité)
 (Nom/Prénoms)
 (Adresse : N°/Rue/Code Postal/Localité)
 (Nom/Prénoms)
 (Adresse : N°/Rue/Code Postal/Localité)
 Téléphone N° de Compte.....

introduisons la présente demande en vue de bénéficier de l'aide communale à la rénovation et l'embellissement d'immeubles, en application des dispositions du règlement adopté par le Conseil communal en séance du 21/01/1999, modifié le 17/06/1999, le 21/12/2000 et le 22/11/2001, renouvelé pour l'année 2003 le 19/09/2002, renouvelé pour l'année 2004 le 18/12/2003, renouvelé pour l'année 2005 le 16/12/2004, renouvelé le 15/09/2005 pour l'année 2006, renouvelé le 15/01/2007 pour l'année 2007, modifié le 15 mars 2007, le 21 juin 2007, renouvelé le 15 novembre 2007 et modifié le 21 février 2008 pour l'immeuble suivant :

sis à DISON, rue n°
 Cadastré section n°

ATTESTATION DES SERVICES DU MINISTERE DES FINANCES relative aux droits sur l'immeuble ci-dessus, détenus par le(s) demandeur(s) :

Je soussigné (Nom/Prénom)
 (Fonction, grade et service)
 atteste par la présente que
 le(s) soussigné(s)
 le soussigné (coordonnées d'un des soussignés au moins)

 est (sont) titulaire(s) d'un droit réel sur l'immeuble susmentionné.

Fait à, le.....

Signature Sceau du service

BENEFICE D'AUTRES PRIMES SIMILAIRES
 (biffer les mentions inutiles – compléter au besoin)

Je (Nous) ne demande(ons) pas le bénéfice de primes portant sur le même objet auprès d'autres pouvoirs publics.

Je (Nous) compte(ons) demander le bénéfice de primes portant sur le même objet auprès des pouvoirs publics suivants :

J' (Nous) ai(avons) introduit une demande en vue de bénéficier de primes portant sur le même objet auprès des pouvoirs publics suivants : dossier N°

--

SUITE PAGE SUIVANTE Dossier N°	Aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles Formulaire 2
Année : Numéro : Agent traitant : Mlle V. Bolland	
	DEMANDE DE PRIME


Ne pas remplir les cases grisées

DESCRIPTIF DES TRAVAUX : Les travaux faisant l'objet de la demande consistent en : IL Y A LIEU DE COCHER LES CASES CORRESPONDANT AUX TRAVAUX PROJETES <input type="checkbox"/> rénovation ou remplacement des châssis, fenêtres et portes extérieurs et/ou des corniches ; <input type="checkbox"/> amélioration de l'éclairage naturel par le percement ou l'agrandissement des baies, caractérisées par une dominante verticale ; <input type="checkbox"/> remise en état de propreté des façades et pignons par divers procédés, ainsi que par application de peinture, enduit ou crépi ; <input type="checkbox"/> rejointoyage de façades et pignons ; <input type="checkbox"/> reconstitution de trumeaux à l'aplomb et dans l'axe des trumeaux d'origine ; <input type="checkbox"/> en cas de rez-de-chaussée commercial, l'établissement de la vitrine en retrait de la façade ; <input type="checkbox"/> en cas de rez-de-chaussée commercial, la pose ou le remplacement d'enseignes ou de procédés de publicité agréés par le Collège communal. <input type="checkbox"/> autres (veuillez préciser)
--

ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX : Joindre le devis correspondant aux travaux projetés tel qu'établi par un entrepreneur enregistré.

Les soussignés certifient que la présente est sincère et complète.

Fait à, le
Signature(s)


Dossier N°		Aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles Formulaire 3
Année : Numéro : Agent traitant : Mlle V. Bolland		VALIDITE DE LA DEMANDE ET FIXATION DU MONTANT PROVISOIRE DE L'AIDE

VERIFICATION DU RESPECT DES CRITERES D'OCTROI DE L'AIDE

	OUI	NON
1. L'immeuble est destiné en ordre principal à l'hébergement, à la vie de un ou plusieurs ménages ou à usage commercial.		
2. Le bien est situé dans une des parties du territoire communal reprises à l'annexe II du règlement communal.		
3. L'immeuble est dans un état constituant une cause d'insalubrité.		
4. La première occupation de l'immeuble est antérieure au 1er janvier 1983.		
5. Les travaux projetés correspondent en tout ou partie à ceux repris à l'annexe I du règlement communal.		
6. Les travaux projetés ne nécessitent pas de permis d'urbanisme ou ont obtenu ledit permis.		

PROPOSITION AU COLLEGE COMMUNAL	
La demande ci-dessus référenciée en vue d'obtenir l'aide communale à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles	
<input type="checkbox"/> NE PEUT ETRE ACCUEILLIE FAVORABLEMENT en raison des points repris au tableau ci-dessus qui appellent une réponse négative <input type="checkbox"/> PEUT ETRE ACCUEILLIE FAVORABLEMENT.	
Le montant de l'aide communale est provisoirement arrêté à la somme ci-dessous calculée :	
1. Estimation du coût des travaux admissibles sur base du devis (Htva) en €	
2. Montant des aides publiques accordées sur le même objet en €	
3. Montant provisoire de l'aide communale	
Si le total des points 2 et 3 ci-dessus est supérieur au montant de l'estimation reprise au point 1, l'aide communale est diminuée à due concurrence soit	
Dison, le	signature de l'agent traitant :

DECISION DU COLLEGE COMMUNAL :
En séance du, par arrêté n°....., le Collège communal a décidé, après avoir pris connaissance de la proposition des services compétents concernant la demande d'aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles référenciée..... :
<input type="checkbox"/> de ne pas accueillir favorablement ladite demande. <input type="checkbox"/> d'accueillir favorablement ladite demande et d'arrêter provisoirement le montant de l'aide à la somme de€

Dossier N°		Aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles Formulaire 4
Année : Numéro : Agent traitant : Mlle V. Bolland		FIXATION DU MONTANT DEFINITIF DE L'AIDE

VERIFICATION DU RESPECT DES CRITERES D'OCTROI DE L'AIDE		
Date de l'octroi provisoire de la subvention communale		
Date de la fin des travaux		
	OUI	NON
1. Les travaux ont été terminés dans les 12 mois de l'octroi provisoire de la subvention communale		
2. Les travaux réalisés correspondent aux travaux projetés.		

PROPOSITION DEFINITIVE AU COLLEGE COMMUNAL

La demande ci-dessus référencée en vue d'obtenir l'aide communale à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles.

<input type="checkbox"/> NE PEUT ÊTRE ACCUEILLIE FAVORABLEMENT en raison des points repris au tableau ci-dessus qui appellent une réponse négative <input type="checkbox"/> PEUT ÊTRE ACCUEILLIE FAVORABLEMENT	
Le montant de l'aide communale est définitivement arrêté à la somme ci-dessous calculée :	
1. Montant du coût des travaux admissibles sur base des factures (Htva) en €	
2. Montant des aides publiques accordées sur le même objet en €	
3. Montant admissible de l'aide communale définitive	
Si le total des points 2 et 3 ci-dessus est supérieur au montant du coût des travaux admissibles repris au point 1, l'aide communale est diminuée à due concurrence soit	
Dison, le.....	signature de l'agent traitant :

<p>DECISION DU COLLEGE COMMUNAL :</p> <p>En séance du, par arrêté n°....., le Collège communal a décidé, après avoir pris connaissance de la proposition des services compétents concernant la demande d'aide à la rénovation et à l'embellissement d'immeubles référencée</p> <p><input type="checkbox"/> de ne pas accueillir favorablement ladite demande <input type="checkbox"/> d'accueillir favorablement ladite demande et d'arrêter définitivement le montant de l'aide à la somme de€</p>

--